

Avis d'Appel d'offres
N° :05 / TRAVAUX/PASEBII_DPEF/2023

PAYS : REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'EDUCATION1 DE BASE PASEB-2

No Don : IDA-7360

Nom du Marché : Travaux de construction des 66 salles de classe en un lot unique dans la wilaya du Hodh El Gharbi phase 3

No Référence sur STEP : MR-BESSP-305303-CW-RFB

1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a reçu un don de l'Association Internationale de Développement pour couvrir le coût du Projet d'Appui au Secteur de l'Education de Base (PASEB 2) et a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux de construction de 66 salles de classe en un lot unique dans la wilaya du Hodh El Gharbi.
2. La Direction des Projet Education-Formation (DPEF) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de construction de 66 salles de classe en un lot unique dans la wilaya du Hodh El Gharbi phase 3 savoir :

MOUGHATAA	COMMUNE	ETABLISSEMENT	TYPE D'INFRASTRUCTURES
			SDC
TINTANE	DEVAA	EC. SEYVE RAHME	2
TINTANE	AWEINATE TAL	EC.AWEINATE	2
TINTANE	AGHARGHARE	EC. EDEBAYE S'BEE	2
TOUIL	TOUIL	EC. KARAMOU	4
TOUIL	TOUIL	EC. ACHWEYIVE EL WIV	2
TOUIL	LAHREIJATE	EC. HREYJITE CH. AHMED	4
TOUIL	BAGHDAD	EC. BAGHDAD	4
AIOUN	AIOUN	EC. QUARTIER TELEX	6
AIOUN	BENEMANE	EC. GHLIG O. HALLE	4
AIOUN	BENEMANE	EC. SLELIHIYE EST	2
KOBENI	KOBENI	EC. EL GISSER	2
KOBENI	MODIBOUGOU	EC. BEDER	4
KOBENI	VOULANIYA	VOULANIYA	6
KOBENI	VOULANIYA	LEMEN EH. MAKI	2
AIOUN	OUMLAHYADH	EC. EL GARVE (Reg.)	6
AIOUN	TENHEMMADE	EC. DIMECHGHE	4
AIOUN	DOUERARE	EC. SOWGUENNI	2
TAMCHEKET	SAVA	EC. KNEYKISSA	4
TAMCHEKET	SAVA	DIOUBA	4
TOTAL WILAYA DU HODH HODH EL GHARBI			66

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AON) tel que défini dans le « Règlement– de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » mis à jour en Juillet 2016 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouvert à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la DPEF et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse suivante : Direction des Projet Education – Formation, BP : 6541 Téléphone (+222) 45 25 20 63 ; (+222) 45 29 12 03 & 45 29 12 04, de 09 Heures du matin à 16 heures de l'après Midi (Heure GMT).

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Cinq mille Ouguiyas (5000 MRU). Le paiement sera effectué par versement au compte bancaire ouvert au nom de la DPEF à la BMCI, Nouakchott, dont les coordonnées sont les suivantes :

BANQUE MAURITANIENNE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL			
Références Bancaires			
Code banque	Code agence	N° du compte	Clé RIB
00010	00001	01289070181	79
Adresse SWIFT	MBICMRMRXXX		
IBAN: MR 1300010000010128907018179			

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le jeudi, 20 avril 2023 à 10h00 GMT. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse : **A Monsieur Le Président de la CPMP de la DPEF : Direction des Projet Education-Formation ; Immeuble de la DPEF, rue 42-037, Tévragh-Zeina Nouakchott (Contiguë à l'école KHAYAR ; ilot V). Tel+222 45 25 20 63 Ilot V lot B 33 - BP : 5193 ; Téléphone : (222) 45 29 41 88 - Nouakchott-Mauritanie à la même date.**

7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre **valide pour une durée de 148 jours à compter de la date de dépôt des offres** pour un montant de : **700 000 MRU**.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur l'usufruit du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres

9. Les offres demeureront valides pour une durée de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.

10. Les exigences en matière de qualifications sont :

Pour être qualifié, le soumissionnaire doit établir à la satisfaction du Maître d’Ouvrage des preuves, qu’il a la capacité et les ressources nécessaires demandées par le DAO pour mener à bien l’exécution des travaux. Cette qualification sera examinée sur la base des critères suivants :

Au niveau technique :

- a. Avoir une expérience en tant qu'entreprise principale dans le domaine de construction des bâtiments en ossature de béton armé et d'au moins un projet similaire dont le montant représente au moins 80% du montant de l’offre, de même nature et de même complexité que les travaux objet du présent marché au cours des 5 dernières années ; cette expérience devra être attestée par un maître d'ouvrage public ou parapublic de la bonne exécution ;
- b. Disposer des moyens nécessaires à affecter sur le chantier avec la preuve de la propriété, leasing du matériel ou l'intention de le prendre en location (engagement de location signé, précisant le prix, le marché et la durée de location etc....) tel que précisé dans le DAO ;
- c. Proposer les CV et les profils du personnel demandé : Voir le DPAO pour plus de détails.

Au niveau financier :

- a. Fournir une attestation d’autofinancement au moins égale à 11 000 000 MRU :
 - b. Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des 5 dernières années d’au moins égal à 18 000 000 MRU.
11. **Les soumissionnaires sont tenus de présenter un plan de charge détaillé et actualisé des marchés en cours en précisant le taux d’exécution de chaque contrat. L’Administration se réserve le droit de vérifier les informations fournies et d’écarter :**
- **tout soumissionnaire dont un ou plusieurs marchés de travaux ont été résiliés ;**
 - **tout soumissionnaire qui n’a pas atteint un taux d’exécution de 60% alors que son délai contractuel est échu, à la date du dépôt des offres.**

Le Directeur Adjoint des Projets Education – Formation

Sidi Mohamed Zenvour